

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article357>



La Tunisie vers une Assemblée constituante ? Le Peuple tunisien prend le pouvoir



- Constituantes dans le monde - Tunisie -
Date de mise en ligne : dimanche 16 janvier 2011

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

Comment faire avancer la « révolution de jasmin » ?

« Aujourd'hui, la Constitution tunisienne bloque l'expression de l'opposition. Nous souhaitons la réunion d'une assemblée constituante pour en changer afin que toutes les forces politiques du pays puissent participer aux élections. » pouvait-on lire hier sur le site de ouest-France.fr [1], reprenant les propos de l'un des manifestants à Angers.

« Tout reste à faire en Tunisie, et les institutions sont à inventer. Mais le gouvernement de transition et la constituante pourraient advenir plus vite que prévu. » écrit Pierre Vermeren avant-hier dans lepress.fr [2]. Sur Nawaat.org, [l'un des principaux sites de la contestation tunisienne](#), on peut aussi lire : « Ainsi, tous n'ont que les mots président et élections à la bouche. Mais le peuple a su montrer qu'il était uni et conscient de sa volonté. Pourquoi ne pas proposer une rénovation constitutionnelle qu'une assemblée constituante se chargerait d'accomplir sérieusement, et cela en vue de fonder notre République sur un pouvoir parlementaire fort et préservé de toute corruption par des instances de contrôle sévère et des punitions exemplaires ? Il est évident qu'il convient d'organiser très rapidement des élections, mais des élections législatives. Il est fini le temps des sauveurs et des héros, nous avons atteints la majorité, nous voulons l'autonomie. Et cela, seule une assemblée législative réelle, capable de former un gouvernement et une assemblée constituante, pourra nous le donner. Avant toute autre chose, il me semble nécessaire de se positionner contre un pouvoir présidentiel fort et de préconiser la discussion, l'acceptation de la multiplicité des points de vue qui existent dans notre peuple. Plus jamais de censure, ni de peur, ni d'exclusion. Que notre République soit réellement la République de tous les Tunisiens comme cette révolution l'a été, celle des riches et des pauvres, des croyants de toutes les obédiences et des non-croyants, des citadins et des ruraux, des intellectuels et des non instruits : la véritable chose publique. » [3]

Un journaliste tunisien exilé en France a écrit également : « Des élections anticipées ? Un gouvernement de salut public ? D'union nationale ? Ce sont autant d'habillages d'une République en réalité contournée et détournée. Il n'y a pas de garantie. Au contraire, à présent que le besoin en est manifeste, la rue en témoigne tous les jours, place à un débat au sein d'une Assemblée constituante. Les Tunisiens et les Tunisiennes sont les acteurs de leur propre destin. Dans la liberté, l'ordre et la justice, comme les porte le triptyque du pays. » [4]

Les Tunisiens viennent de prendre la Bastille [5]. L'autocrate liberticide Ben Ali s'est réfugié dans la monarchie d'Arabie saoudite. Nous ne pouvons qu'être de tout cœur avec le Peuple tunisien.

« Il est temps que le Peuple, foulé et assassiné, manifeste sa volonté pour que la misère elle-même soit anéantie. Qu'il proclame son Manifeste. Qu'il prouve que la démocratie est l'obligation de remplir, par ceux qui ont trop, tout ce qui manque à ceux qui n'ont point assez ! » Gracchus Babeuf [6]

Sextidi 26 Nivôse an CCXIX

[1] Article de ouest-france.fr, [150 personnes dans la rue pour soutenir le peuple tunisien](#), le 15/01/11.

[2] Article de Pierre Vermeren, [Tunisie : le goût amer de la Révolution de jasmin](#), publié par lepress.fr le 14/01/11.

[3] Article de Shiran Ben Abderrazak, [Tunisie : Fierté, Doutes, Espoirs](#), publié par nawaat.org le 15/01/11.

[4] Article de Wicem Souissi, [Comment sortir d'une ère rance en Tunisie](#), publié par tempsreel.nouvelobs.com, le 15/01/11.

[5] Article de l'envoyée spéciale de [liberation.fr](#) à Tunis, le 15/01/11.

[6] Gracchus Babeuf, [Le Manifeste des Plébiéens](#), Éditions Mille et une nuits, 2010. Notes et postface d'André Bellon.